

RÈGLEMENT de la COUPE BMX AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2017

1. LE CALENDRIER

La Coupe BMX Auvergne-Rhône-Alpes se déroule sur trois courses :

- 25/26 mars Pierrelatte (Drôme)
- 29 sept. et 1^{er} oct St Etienne (Loire)
- 14/15 octobre Montluçon (Allier)

2. LE REGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence.

TOUT PILOTE LICENCIÉ FFC PEUT PARTICIPER.

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur.

La lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

3. L'ÉMARGEMENT

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par une diffusion sur le site Internet de la liste des pilotes et par un affichage/catégorie des pilotes. A chacun de s'assurer, dans les temps, qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur le numéro du pilote.

4. LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs.

BLOC 1	Cruisers	Garçons + Filles	Pas de pastille
BLOC 2	Prélicencié, poussin, pupille	Garçons + Filles	Bleue
BLOC 3	Benjamin	Garçons + Filles	Verte
BLOC 4	Minime, Cadet	Garçons + Filles	Jaune
BLOC 5	Femme 17 et + - Homme 17/24 - Homme 25 et + Elite		Rouge

5. LES HORAIRES

Le samedi :

11 h 00 – 13 h 30	Essais avec grille blocs 1, 2 et 3
13 h 45 –	Manches blocs 1, 2 et 3 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses

Le dimanche :

09 h 30 – 12 h 00	Essais avec grille blocs 4 et 5
12 h 00 – 13 h 00	Pause – Piste fermée
13 h 00 –	Manches blocs 4 et 5 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

6. LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :
 - 05,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
 - 10,00 € par pilote pour les catégories minime et plus
 - 20,00 € pour les catégories Elite
- Pour une épreuve 20 pouces et cruiser :
 - 12,00 € par pilote

7. LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC « Engagements clubs ».

Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Trois courses seront mises en ligne :

- 1/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 20 pouces
- 2/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 24 pouces
- 3/ Coupe Auvergne-Rhône-Alpes 20 + 24 pouces

Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au mercredi 20 h précédant la course. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au responsable du secrétariat.

Chaque club devra fournir un arbitre par jour de course, quel que soit le nombre de pilotes engagés.

8. LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Si moins de 4 pilotes dans la catégorie Femme 17 ans et plus Cruiser, elles courront avec les Cruisers Homme 40 ans et plus, tout en gardant un classement séparé.

Aucun sur - classement ne sera accepté.

9. CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

- Classement de chaque course

Les classements seront consultables sur le site Internet du comité : www.fcc-rhonealpes.com

Chaque club peut récompenser sa course comme il le souhaite. Au minimum, les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire. Si d'autres récompenses sont données, cela se fera hors cérémonie. Le club organisateur le spécifiera sur les invitations.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005)

- Classement général

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des trois courses. A l'issue de ce classement général, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés à partir du résultat obtenu lors de la dernière manche de la coupe.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6-Sanctions et appels – 6.9.005).

La participation à deux courses permettra la qualification au Challenge France 2018. (Voir également le règlement du Trophée et Championnat AURA 2017)

10. REGLEMENT TECHNIQUE

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.
- Le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra vérifier lui-même sa catégorie, son n° de pilote, etc..
- Les titulaires d'une carte à la journée, d'une licence accueil, d'une licence Pass'loisir ne sont pas autorisés à participer à la Coupe Auvergne-Rhône-Alpes

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER DE SA LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

Les numéros sur le dos des maillots ne sont plus tolérés sur les courses Auvergne-Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l'affichage des races.

Pour le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme
Le responsable de la CRBMX Rhône-Alpes

VIOUGEAS Elisabeth

Pour le Comité Auvergne de Cyclisme
Le responsable de la CRBMX Auvergne

RIVOIRE Emmanuel

Annexe 1

CATEGORIES 2017

Coupe BMX Auvergne-Rhône-Alpes

Année de Naissance	MASCULIN	FEMININ	CRUISER					
2011 et plus	PRELIGENCE GARCON FILLE							
6 ans et moins								
2009 / 2010	POUSSIN	POUSSIN FILLE						
7 / 8 ans								
2007 / 2008	PUPILLE	PUPILLE FILLE						
9 / 10 ans			MINIME + CADET					
2005 / 2006	BENJAMIN	BENJAMIN FILLE						
11 / 12 ans								
2003 / 2004	MINIME	MINIME FILLE	FILLES + GARCONS					
13 / 14 ans								
2001 / 2002	CADET	CADET FILLE	JUNIOR + HOMME 19/29 17 ans et plus FEMME					
15 / 16 ans								
1999 / 2000	JUNIOR	FEMME 17 ans et plus						
17 / 18 ans								
1993 / 1998	HOMME 19 ans et plus							
19 / 24 ans								
1988 / 1992								
25 / 29 ans								
1978 / 1987			HOMME 30/39 HOMME 40 ans et plus					
30 / 39 ans								
1977 et moins								
40 ans et plus								
2000 et moins	ELITE	ELITE DAME						
17 ans et plus								